

Annexe aux Instructions de course type Habitables 2021 - 2024 *

* Les IC type Habitables sont affichées sur le tableau officiel dans les locaux du CNML.

Nom de la compétition : **2021 - Challenge d'Automne des Minahouët**

Dates : **Les dimanches : 10 & 24 octobre, 7 & 21 novembre , 5 décembre 2020**

Lieu : **CNML - 40, rue du Gélén à LOCMIQUELIC**

Autorité Organisatrice : **Club Nautique des Minahouët de Locmiquelic**

1 Règles :

- 1.1 L'épreuve est régie par les éditions à jour des règlements suivants :
les Règles de Course à la Voile 2021/2024 et les prescriptions de la FFV.
le Règlement des courses HN OSIRIS habitables 2021
- 1.2 Bateaux admis : Ce challenge est ouvert aux bateaux dont les équipages sont constitués d'au moins 2 personnes

2 **Avis aux concurrents** : Le tableau officiel d'information se situe dans le local du Club Nautique des Minahouët de Locmiquelic.

3 **Modifications aux instructions de course** : Elles seront affichées au plus tard 1h30 avant le signal d'avertissement de la course du jour.

4 Signaux faits à terre

- 4.1 Emplacement du mât de pavillons : dans l'enceinte du CNML ;
- 4.2 Si le pavillon Aperçu est envoyé à terre, le signal d'avertissement ne pourra pas être fait moins de 1h30 après l'affalé de l'Aperçu ;
- 4.3 Le pavillon Y sera effectif tout au long de la régata

5 Programme des courses :

- 5.1 Une régata par jour comprenant une, deux ou trois courses ;
- 5.2 Heure du signal d'avertissement des courses : **1^{er} signal d'avertissement à 9 heures 45.**

6 **Pavillons de classe** : Flamme **bleue** pour le groupe **HN 1** (supérieur à 18).
Flamme **jaune** pour le groupe **HN 2** (supérieur à 10)
Flamme **blanche** pour le groupe **HN 3** (égal ou inférieur à 10),
La référence est le coefficient net.

7 **Zones de course** : Principalement dans les Courreaux de Groix

8 Les parcours :

- 8.1 Les parcours sont décrits en Annexe parcours.
- 8.2 Avant chaque course, le parcours sera défini sur un tableau situé à l'arrière du bateau comité.
- 8.3 Si un bateau commissaire stationné à proximité d'une marque arbore les pavillons « C et R », accompagnés de signaux sonores répétitifs, les prochaines marques seront les bouées A2, A4, A6, A8 à laisser à tribord pour une arrivée entre le bateau comité et la bouée crayon jaune. Si l'arrivée est reportée devant le port de Ste Catherine une mention « + » sera ajoutée au numéro du parcours affiché au tableau.

9 **Marques de parcours** : Bouées et balises dans la rade et à l'extérieur.

10 **Zones qui sont des obstacles** : La zone d'élevage de moules devant Port Lay et les zones de mouillage de Port Louis et de Locmiquelic.

11 **Le Départ** : Le départ de la course sera donné en application de la règle 26, avec le signal d'avertissement envoyé **5 minutes avant le signal de départ.**

- 11.1 Sauf instruction particulière, la ligne sera définie par le mât arborant un pavillon orange sur le bateau comité et une balise ou une bouée cylindrique gonflable jaune. Son emplacement sera donné avec le parcours du jour.
- 11.3 Le temps limite pour prendre le départ est de 10 minutes.

11.4 Dès l'envoi du signal préparatoire (4 minutes avant le signal de départ), la règle 42 des RCV s'applique : « un bateau doit concourir en utilisant seulement le vent et l'eau . »

12 Changement du bord suivant du parcours : Pour changer le bord suivant du parcours, le bateau comité affichera le nom de la nouvelle marque, son cap et sa distance après l'envoi du pavillon « C » accompagné de signaux sonores répétitifs.

13 L'Arrivée : La ligne sera définie par le mât arborant un pavillon orange sur le bateau comité et le côté parcours d'une bouée de chenal ou d'une bouée cylindrique gonflable jaune. Son emplacement sera donné avec le parcours du jour. Pour finir, les concurrents devront franchir cette ligne en venant directement de la dernière marque. Si le parcours est prolongé en rade l'arrivée devant le port de Ste Catherine se fera en laissant la bouée M5 à tribord et le bateau comité à laisser à babord.

14 Système de pénalités : Pour toutes les classes, la RCV 44.1 est modifiée de sorte que la pénalité de deux tours est remplacée par la pénalité d'un tour.

15 Temps limite : Les bateaux manquant à finir dans un délai de : « 25% du temps de course du troisième bateau du groupe » après l'arrivée du troisième bateau ayant effectué le parcours et fini, sont classées « DNF ». Ceci modifie les RCV 35, A4 et A5. Cependant le comité se réserve la possibilité de classer les bateaux hors délai qui auront remis une feuille de self-pointage correctement remplie.

16 Réclamations : L'emplacement du local du comité de réclamation et du jury se situe dans les locaux du CNML.

17 Classement : Le classement général du challenge sera donné à l'issue de la dernière régate courue.

17.1 Nombre de courses pour valider la compétition : 2

17.2 Courses retirées :

(a) Quand moins de 4 courses ont été validées, le score d'un bateau dans la série sera le total de ses scores dans les courses.

(b) Quand 4 courses ont été validées, le score d'un bateau dans la série sera le total de ses scores dans toutes les courses en retirant son plus mauvais score.

(c) Quand 7 courses ou plus ont été validées, le score d'un bateau dans la série sera le total de ses scores dans toutes les courses en retirant ses 2 plus mauvais scores.

17.3 Le calcul du temps compensé sera fait sur la base du temps sur distance avec application du CVL.

17.4 Les coefficients utilisés pour le calcul du temps compensé seront affichés au moins 1h30 avant le signal d'avertissement de la 1^o course du jour.

18 Règles de sécurité :

18.1 L'émargement est obligatoire au local du CNML, exceptionnellement l'émargement pourra être effectué par VHF au minimum 10 minutes avant le signal d'avertissement de la 1^o course du jour. Pour l'émargement retour, le pointage arrivé ou l'abandon dès son signalement conforme au 18.2 des IC type, en fera office.

18.2 Un bateau qui n'a pas émargé avant son départ sur l'eau, sera sanctionné par une pénalité sans instruction. Sauf motif majeur, la pénalité sera DNS pour la course du jour concernée.

18.3 La VHF est obligatoire ainsi que la veille sur le canal 16. Le canal de vacation radio sera précisé au briefing.

18.4 Les ancres devront être rangées sur ou sous le pont, elles ne devront pas dépasser de la proue.

18.5 Le n° téléphone 07 88 62 71 84 de sécurité du bateau comité opérationnel uniquement pendant la régate devra être utilisé seulement en cas de problème VHF

19 Remplacement de concurrent ou d'équipement

19.1 Toute modification dans l'équipage devra être signalée par écrit au comité de course, au début du briefing ou au plus tard 1h30 avant le signal d'avertissement de la 1^o course du jour, en fournissant tous les renseignements d'identification utiles. Un imprimé de déclaration est à disposition des concurrents au secrétariat du CNML.

20 Contrôles de jauge et d'équipement

20.1 Des contrôles du matériel de sécurité et de la conformité de l'équipage avec les exigences de la FFV pourront être effectués, au ponton, avant le départ des bateaux ou dès leur retour. En cas d'absence de licence FFV à jour d'un ou de plusieurs membres de l'équipage, le bateau recevra un nombre de points équivalent à un DNS et ce, sans instruction.

21 **Identification** : En l'absence de numéro de voile les cagnards (2 par bateau) fournis sous caution par le CNML pour identification seront fixés à l'avant et à bâbord et à tribord..

22 **Bateaux officiels** : Les bateaux officiels arborent le pavillon du CNML

Articles 23 à 29 conformes aux IC type Habitables

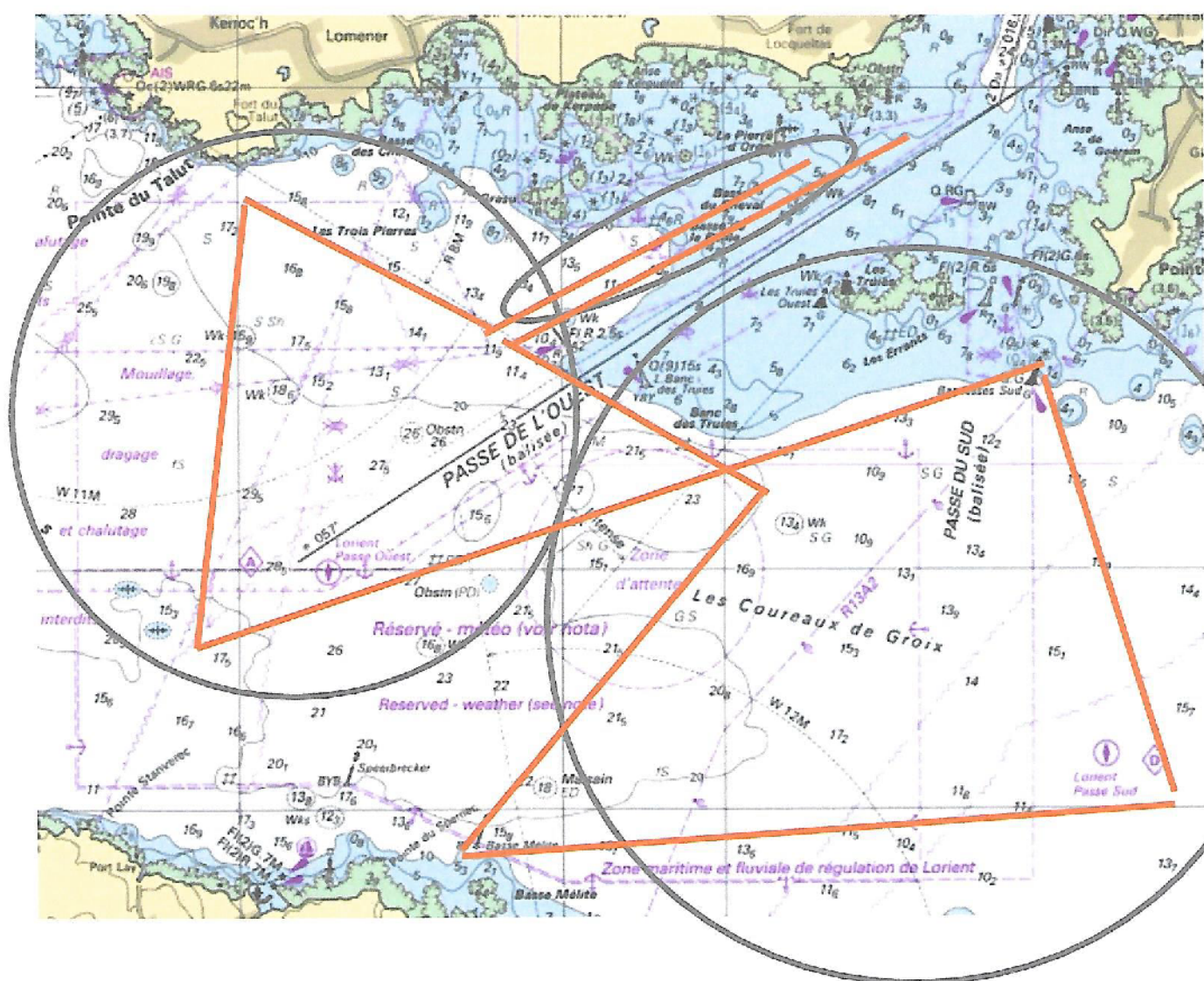
Composition du corps arbitral :

Président du comité de course : Philippe Brivoal, Jean François Oppé,

Yves Le Gad, Pierre Lardon

Président du jury : André Le Neures ou Laurence Bourdonnay

ANNEXE « ZONES DE DEPART DES COURSES »



ANNEXE « DESCRIPTION DES PARCOURS »

PARCOURS CONSTRUITS

1	Départ	entre le bateau comité et la bouée de départ	<i>Banane</i>
	Laisser	la bouée au vent mentionnée sur le bateau comité en cap & distance	à tribord
	Laisser	la bouée CNML à droite de la bouée précédente	à tribord
	Arrivée	entre le bateau comité et la bouée d'arrivée	2 à 10 mn

1 bis	Départ	entre le bateau comité et la bouée de départ	<i>Banane</i>
	Laisser	la bouée au vent mentionnée sur le bateau comité en cap & distance	à babord
	Laisser	la bouée CNML à gauche de la bouée précédente	à babord
	Arrivée	entre le bateau comité et la bouée d'arrivée	2 à 10 mn

2	Départ	entre le bateau comité et la bouée de départ	<i>Triangle</i>
	Laisser	*la bouée au vent cap & distance affichés sur le bateau comité	à bâbord
	Laisser	la bouée de largue	à bâbord
	Laisser	la bouée de départ	à bâbord
	Laisser	la bouée au vent	à bâbord
	Laisser	la bouée de largue	à bâbord
	Laisser	la bouée de départ	à bâbord
	Arrivée	entre le bateau comité et une bouée crayon jaune CNML	8 à 10 mn

3	Départ	entre le bateau comité et la bouée de départ	<i>Triangle</i>
	Laisser	*la bouée au vent cap & distance affichés sur le bateau comité	à tribord
	Laisser	la bouée CNML de largue	à tribord
	Laisser	la bouée de départ	à tribord

	Laisser	la bouée au vent	à tribord
	Laisser	la bouée de large	à tribord
	Laisser	la bouée de départ,	à tribord
	Arrivée	entre le bateau comité et la bouée crayon jaune CNML	8 à 10 mn

4	Départ	entre le bateau comité et la bouée de départ	<i>Triangle</i>
	Laisser	la bouée au vent cap & distance affichés sur le bateau comité	à bâbord
	Laisser	la bouée de large	à bâbord
	Laisser	la bouée de départ	à bâbord
	Laisser	la bouée au vent	à bâbord
	Arrivée	entre le bateau comité et la bouée crayon jaune CNML	5 à 7,5 mn

5	Départ	entre le bateau comité et la bouée de départ	<i>Triangle</i>
	Laisser	la bouée au vent cap & distance affichés sur le bateau comité	à tribord
	Laisser	la bouée de large	à tribord
	Laisser	la bouée de départ	à tribord
	Laisser	la bouée au vent	à tribord
	Arrivée	entre le bateau comité et la bouée crayon jaune CNML	5 à 7,5 mn

PARCOURS COTIERS

6	Départ	entre le bateau comité et la bouée de départ	<i>Côtier</i>
	Laisser	la bouée Edouard de Cougy	à tribord
	Laisser	les bouées A2, A4, A6, A8 du chenal d'accès au port de Lorient	à tribord
	Arrivée	entre le bateau comité et une bouée crayon jaune CNML	9 mn

7	Départ	entre le bateau comité et la bouée de départ	<i>Côtier</i>
	Laisser	la bouée cylindrique jaune à proximité de Basse Mérite	à tribord
	Laisser	les bouées A2, A4, A6, A8 du chenal d'accès au port de Lorient	à tribord
	Arrivée	entre le bateau comité et une bouée crayon jaune CNML	8 mn

8	Départ	entre le bateau comité et la bouée de départ	<i>Côtier</i>
	Laisser	les bouées A8, A6, A4, A2 du chenal ouest d'accès au port de Lorient	à bâbord
	Laisser	la bouée Edouard de Cougy	à bâbord
	Laisser	la bouée CNML (couleur et position précisées au briefing et sur le tableau à l'arrière du bateau Comité et, ce pour chaque flamme)	à bâbord

	Laisser	les bouées A2, A4, A6, A8 du chenal d'accès au port de Lorient	à tribord
	Arrivée	entre le bateau comité et une bouée crayon jaune CNML	15 mn

9	Départ	entre le bateau comité et la bouée de départ	<i>Côtier</i>
	Laisser	les bouées A8, A6, A4, A2 du chenal ouest d'accès au port de Lorient	à bâbord
	Laisser	la bouée CNML (couleur et position précisées au briefing et sur le tableau à l'arrière du bateau Comité et, ce pour chaque flamme)	à tribord
	Laisser	la bouée Edouard de Cougy	à tribord
	Laisser	les bouées A2, A4, A6, A8 du chenal d'accès au port de Lorient	à tribord
	Arrivée	entre le bateau comité et une bouée crayon jaune CNML	10,5 mn

10	Départ	entre le bateau comité et la bouée de départ	<i>Côtier</i>
	Laisser	les bouées A8, A6, A4, A2 du chenal ouest d'accès au port de Lorient	à bâbord
	Laisser	la bouée CNML (couleur et position précisées au briefing et sur le tableau à l'arrière du bateau Comité et, ce pour chaque flamme)	à tribord
	Laisser	la bouée cylindrique jaune à proximité de Basse Mérite	à tribord
	Laisser	les bouées A2, A4, A6, A8 du chenal d'accès au port de Lorient	à tribord
	Arrivée	entre le bateau comité et une bouée crayon jaune CNML	11,25 mn

11	Départ	entre le bateau comité et la bouée de départ	<i>Côtier</i>
	Laisser	les bouées A8, A6, A4, A2 du chenal ouest d'accès au port de Lorient	à bâbord
	Laisser	la bouée CNML N°1 (couleur et position précisées au briefing et sur le tableau à l'arrière du bateau Comité et, ce pour chaque flamme)	à tribord
	Laisser	la bouée CNML N°2 (couleur et position précisées au briefing et sur le tableau à l'arrière du bateau Comité et, ce pour chaque flamme)	à tribord
	Laisser	les bouées A2, A4, A6, A8 du chenal d'accès au port de Lorient	à tribord
	Arrivée	entre le bateau comité et une bouée crayon jaune CNML	9,5 mn

11 bis	Départ	entre le bateau comité et la bouée de départ	<i>Côtier</i>
	Laisser	les bouées A8, A6, A4, A2 du chenal ouest d'accès au port de Lorient	à bâbord
	Laisser	la bouée CNML N°1 (couleur et position précisées au briefing et sur le tableau à l'arrière du bateau Comité et, ce pour chaque flamme)	à babord
	Laisser	la bouée CNML N°2 (couleur et position précisées au briefing et sur le tableau à l'arrière du bateau Comité et, ce pour chaque flamme)	à babord
	Laisser	les bouées A2, A4, A6, A8 du chenal d'accès au port de Lorient	à tribord
	Arrivée	entre le bateau comité et une bouée crayon jaune CNML	9,5 mn

12	Départ	entre le bateau comité et la bouée de départ	<i>Côtier</i>
	Laisser	les bouées A8, A6, A4, A2 du chenal ouest d'accès au port de Lorient	à bâbord
	Laisser	la bouée CNML située au nord de Port Lay	à tribord
	Laisser	la bouée CNML située à l'ouest de la précédente	à tribord
	Laisser	les bouées A2, A4, A6, A8 du chenal d'accès au port de Lorient	à tribord
	Arrivée	entre le bateau comité et une bouée crayon jaune CNML	9 mn

13	Départ	entre le bateau comité et la bouée de départ	<i>Côtier</i>
	Laisser	les bouées A8, A6, A4, A2 du chenal ouest d'accès au port de Lorient	à bâbord
	Laisser	la bouée CNML (couleur et position précisées au briefing et sur le tableau à l'arrière du bateau Comité et, ce pour chaque flamme)	à bâbord
	Laisser	la bouée cylindrique jaune à proximité de Bastresses Sud	à tribord
	Laisser	la bouée cylindrique jaune à proximité de Basse Mérite	à tribord
	Laisser	les bouées A2, A4, A6, A8 du chenal d'accès au port de Lorient	à tribord
	Arrivée	entre le bateau comité et une bouée crayon jaune CNML	9 mn

1 4	Départ	entre le bateau comité et la bouée de départ	<i>Côtier</i>
	Laisser	les bouées A8, A6, A4, A2 du chenal ouest d'accès au port de Lorient	à bâbord
	Laisser	a bouée cylindrique jaune à proximité de Basse Mérite	à bâbord
	Laisser	la bouée cylindrique jaune à proximité de Bastresses Sud	à bâbord
	Laisser	la bouée CNML (couleur et position précisées au briefing et sur le tableau à l'arrière du bateau Comité et, ce pour chaque flamme)	à tribord
	Laisser	les bouées A2, A4, A6, A8 du chenal d'accès au port de Lorient	à tribord
	Arrivée	entre le bateau comité et une bouée crayon jaune CNML	11,5 mn

1 5	Départ	entre le bateau comité et la bouée de départ	<i>Côtier</i>
	Laisser	la bouée cylindrique jaune a proximité de Bastresses Sud	à tribord
	Laisser	la bouée Edouard de Cougy	à tribord
	Laisser	les bouées A2, A4, A6, A8 du chenal d'accès au port de Lorient	à tribord
	Arrivée	entre le bateau comité et une bouée crayon jaune CNML	9,5 mn

1 5 bis	Départ	entre le bateau comité et la bouée de départ	<i>Côtier</i>
	Laisser	la bouée cylindrique jaune a proximité de Bastresses Sud	à babord

	Laisser	la bouée Edouard de Cougy	à tribord
	Laisser	les bouées A2, A4, A6, A8 du chenal d'accès au port de Lorient	à tribord
	Arrivée	entre le bateau comité et une bouée crayon jaune CNML	9,5 mn

1 6	Départ	entre le bateau comité et la bouée de départ	<i>Côtier</i>
	Laisser	la bouée cylindrique jaune a proximité de Bastresses Sud :	à tribord
	Laisser	la bouée cylindrique jaune a proximité de Basse Mérite	à tribord
	Laisser	les bouées A2, A4, A6, A8 du chenal d'accès au port de Lorient	à tribord
	Arrivée	entre le bateau comité et une bouée crayon jaune CNML	9,5 mn

1 6 bis	Départ	entre le bateau comité et la bouée de départ	<i>Côtier</i>
	Laisser	la bouée cylindrique jaune a proximité de Bastresses Sud :	à babord
	Laisser	la bouée cylindrique jaune a proximité de Basse Mérite	à tribord
	Laisser	les bouées A2, A4, A6, A8 du chenal d'accès au port de Lorient	à tribord
	Arrivée	entre le bateau comité et une bouée crayon jaune CNML	9,5 mn

1 7	Départ	entre le bateau comité et la bouée de départ	<i>Côtier</i>
	Laisser	la bouée cylindrique jaune a proximité de Bastresses Sud	à tribord
	Laisser	la bouée CNML (couleur et position précisées au briefing et sur le tableau à l'arrière du bateau Comité et, ce pour chaque flamme)	à tribord
	Laisser	les bouées A2, A4, A6, A8 du chenal d'accès au port de Lorient	à tribord
	Arrivée	entre le bateau comité et une bouée crayon jaune CNML	8,5 mn

1 7 bis	Départ	entre le bateau comité et la bouée de départ	<i>Côtier</i>
	Laisser	la bouée cylindrique jaune a proximité de Bastresses Sud	à bâbord
	Laisser	la bouée CNML (couleur et position précisées au briefing et sur le tableau à l'arrière du bateau Comité et, ce pour chaque flamme)	à tribord
	Laisser	les bouées A2, A4, A6, A8 du chenal d'accès au port de Lorient	à tribord
	Arrivée	entre le bateau comité et une bouée crayon jaune CNML	8,5 mn

18	Départ	entre le bateau comité et la bouée de départ	<i>Côtier</i>
	Laisser	la bouée CNML (couleur et position précisées au briefing et sur le tableau à l'arrière du bateau Comité et, ce pour chaque flamme)	à tribord
	Laisser	les bouées A2, A4, A6, A8 du chenal d'accès au port de Lorient	à tribord
	Arrivée	entre le bateau comité et une bouée crayon jaune CNML	9 mn

19	Départ	entre le bateau comité et une bouée cylindrique jaune CNML	<i>Cotier</i>
	Laisser	les bouées A8, A6, A4, A2 du chenal ouest d'accès au port de Lorient	à bâbord
	Laisser	la bouée cylindrique jaune a proximité de Basse Mérite	à bâbord
	Laisser	a bouée cylindrique jaune a proximité de Bastresses Sud	à tribord
	Laisser	la bouée Edouard de Cougy	à tribord
	Laisser	les bouées A2, A4, A6, A8 du chenal ouest d'accès au port de Lorient	à tribord
	Arrivée	entre le bateau comité et une bouée crayon jaune CNML	16 milles

20	Départ	entre le bateau comité et la bouée de départ	<i>Côtier</i>
	Laisser	les bouées A2, A4, A6, A8 du chenal d'accès au port de Lorient	à babord
	Arrivée	entre le bateau comité et une bouée crayon jaune CNML	2,2 milles

Rade	Départ	entre le bateau comité et la bouée n° 1 du Blavet	<i>En Rade</i>
	Laisser	la tourelle Pengarne	à bâbord
	Laisser	la bouée M 6	à tribord
	Laisser	la bouée M 4	à tribord
	Laisser	la bouée N° 1 Basse de l'Amiral	à tribord
	Laisser	la bouée M 4	à bâbord
	Laisser	la bouée M 6	à bâbord
	Laisser	la tourelle Pengarne	à tribord
	Laisser	la bouée n° 1 du Blavet	à tribord
	Laisser	la bouée n° 3 du Blavet	à tribord
	Laisser	la bouée n° 1 du Blavet	à bâbord
	Laisser	la tourelle Pengarne	à bâbord
	Laisser	la bouée M 6	à tribord

	Arrivée	en laissant la bouée M5 à bâbord et le bateau Comité à Tribord	5,2 mn
--	----------------	---	--------

Nota : La marque de parcours intitulée **bouée au vent** pourra être une **bouée CNML** ou une **balise**, dans tous les cas cap et distance seront précisés sur le tableau situé à l'arrière du bateau comité.

Les cartes de référence pour l'épreuve sont les cartes SHOM suivantes : 7139 - Lorient de la pte du Talus à la pte de Gâvres (1/20 000) – 7032 - Abords de Lorient de Groix à Belle-Ile (1/50 000).

PARCOURS PROLONGES EN RADE : Les parcours dont l'arrivée est prévue à l'Ecrevisse pourront être prolongés pour une **arrivée** devant le **port de Ste Catherine** en **laissant** la bouée **M5 à tribord et le bateau Comité à babord**

Cette modification sera signalée **au passage des concurrents à l'Ecrevisse** par l'envoi du **pavillon « C » et du pavillon de série** sur un bateau comité, accompagné de signaux sonores répétitifs et d'une **mention « + » ajouté au numéro du parcours** de la course en cours.

Si depuis une marque un bateau comité situé à coté de cette marque arbore les pavillons **« C et R » et le pavillon de série**, accompagné de signaux sonores répétitifs et d'une **mention « + » ajouté au numéro du parcours** de la course en cours l'arrivée sera prolongée en rade depuis cette marque après avoir laissé les bouées A2, A4, A6, A8 à tribord.

ANNEXE « POINTAGE OFFICIEL A UNE MARQUE »

Le comité de course peut interrompre une course selon l'une des causes prévues par la règle 32.1 et la valider en prenant pour ordre d'arrivée le dernier pointage officiel à une des marques ci-dessous.

Si un bateau du comité de course arborant Pavillon "H" et le « Pavillon de Série » des séries concernées (si plus d'une série en couse) (ceci modifie Signaux de Course) se tient près d'une des marques précisées ci-dessous, l'ensemble marque et bateau comité constitue une porte où un pointage officiel des



concurrents est effectué.

Les concurrents devront passer cette porte et continuer leur course.

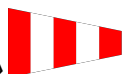
Le pointage sera effectué en application de la définition de Finir des RCV

Si par la suite, le comité de course décide d'interrompre la course, il arborera les pavillons **"Aperçu"** sur **"S"** accompagnés de deux signaux sonores et, si nécessaire, le « Pavillon de Série » des séries concernées (ceci modifie Signaux de course) signifiant :

«La course est interrompue et le dernier pointage officiel sera pris en compte comme ordre d'arrivée. Le comité de course confirmera, si possible, ces indications par V.H.F.

Tout événement susceptible de donner lieu à réclamation survenant après le dernier pointage officiel ne pourra être pris en compte, et aucun bateau ne pourra être pénalisé, sauf en conséquence d'une action

selon une règle fondamentale ou selon la règle 69.»



LISTE DES MARQUES OU UN POINTAGE OFFICIEL PEUT ETRE EFFECTUE :

Toutes marques de parcours, y compris les bouées jaunes CNML

Ile de Groix :

Bouée Basse Melite - Bouée Edouard de Cougy - Bouée Les Chats – Bouée à but spécial « Basse du Guihel »

Lorient passe de l'ouest :

Bouée A2, bouée A4 - Bouée A6 - Bouée A8 - Bouée Ecrevisse – Bouée Toulhars.

Lorient passe sud :

Bouée Bastresses Sud - Bouée Les Errants -

Rade de Port Louis :

Bouée Banc de Kerzo - Bouée M2 - Bouée M4 - Bouée M2 - Bouée M6 - Bouée Banc du Turc –
Bouée M1 Basse de l'Amiral - Bouée M5.

Locmiquelic Sainte Catherine Port de Plaisance :

Brise clapot, Extrémité poteau vert - Brise clapot, Extrémité poteau rouge.

Rade de Pen Mané :

Pengarne, Tourelle verte,

Le Blavet :

Bouée n°1 - Bouée n°2 - Bouée n°3 et toutes les bouées CNML

ANNEXE « INFORMATIONS DIVERSES »

NAVIGATION DANS LA RADE ET LES CHENAUX D'ACCES AU PORT DE LORIENT :

Informations concernant les circulations des navires de transport de passagers dans la rade et les chenaux.

Il est expressément demandé de ne pas gêner ces navires.

1) Bateaux desservant l'île de Groix :

Dans les chenaux d'accès au port de Lorient et dans la rade, zone entre la Citadelle de Port-Louis et l'apponement se situant au niveau de la bouée de chenal n°13.

2) Bateaux de la rade "BATOBUS", ou vedettes blanches :

Ces bateaux ont une activité continue, et font des navettes régulières entre :

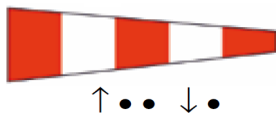
- Le port de plaisance de Lorient et Pen Mané à Locmiquelic.
- Le port de pêche de Lorient et le port de Sainte Catherine à Locmiquelic
- Le port de pêche de Lorient et le port de La Pointe à Port-Louis.

3) Les feux d'entrée et de sortie de la rade installés sur la vigie de la Citadelle sont à respecter impérativement.

En naviguant dans la rade de Lorient, les concurrents doivent dans tous les cas céder la priorité aux navires à propulsion mécanique prioritaires. Il est impérativement demandé aux concurrents de passer sur l'arrière de ces navires et de ne pas les gêner.

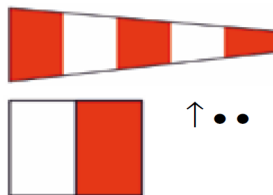
Tout concurrent n'ayant pas respecté ces règles de priorité et ayant gêné un navire prioritaire sera disqualifié pour l'ensemble des courses.

Signaux de retard

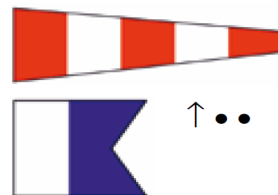


Aperçu

Les courses dont le départ n'a pas été donné sont **retardées**. Le signal d'avertissement sera fait 1 minute après l'affalé sauf si à ce moment la course est **retardée** à nouveau ou **annulée**.



Aperçu sur H Les courses dont le départ n'a pas été donné sont **retardées**. Signaux ultérieurs à terre.



Aperçu sur A Les courses dont le départ n'a pas été donné sont **retardées**. Plus de courses aujourd'hui.

Signaux préparatoires



↑ • ↓ —

P Signal préparatoire.



↑ • ↓ —

I La règle 30.1 s'applique.



↑ • ↓ —

Z La règle 30.2 s'applique.



↑ • ↓ —

Pavillon noir. La règle 30.3 s'applique.